

CONFIDENTIEL DIPLOMATIE

TD_KIGALI_1994_00450.txt

Wed May 20 21:17:56 2020

1

A700000020603D14601C2.74T\000=8-MSG CONFIDENTIEL DIPLO

-PR4 PM1 II=CM2

-II=DAM

+ZZ

TD KIGALI 450

LE 13 JUILLET 1994

KGLI LE 13/07/94 A 16H18

IMMEDIAT

CHIFFRE CONFIDENTIEL DIPLOMATIE

ORIGINE: YANNICK GERARD

NB: DISTRIBUTION MESSAGE

AD DIPLOMATIE 450

NB: POUR MM. DELAYE, DE MONTFERRAND, DE VILLEPIN, DE LA SABLIERE

NB: SEULEMENT

TXT

OBJET: LETTRE DU DR THEODORE SINDIKUBWABO, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A.I. DU RWANDA A M. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.

JE ME REFERE A MA CONVERSATION TELEPHONIQUE AVEC M. DE LA SABLIERE DE CE-MATIN.

JE VOUS PRIE DE TROUVER CI-DESSOUS LE TEXTE INTEGRAL DE LA LETTRE EN DATE DU 12 JUILLET ADRESSEE A M. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE:

CITATION:

"SON EXCELLENCE MONSIEUR FRANCOIS MITTERRAND
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE
PARIS

EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT,

JE ME REJOUIS DE VOUS ADRESSER AU NOM DU GOUVERNEMENT ET DU PEUPLE RWANDAIS AINSI QU'EN MON NOM PERSONNEL NOS REMERCIEMENTS LES PLUS PROFONDS POUR LA DECISION COMBIEN SALUTAIRE PRISE PAR LA FRANCE ET AVALISEE PAR LE CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS-UNIES D'ENVOYER AU RWANDA UN CONTINGENT MILITAIRE AYANT UNE MISSION HUMANITAIRE.

AU MOMENT OU LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE SEMBLAIT AVOIR ABANDONNE LE PEUPLE RWANDAIS, AU MOMENT OU LES NATIONS-UNIES HESITAIENT ENCORE A METTRE EN OEUVRE LES RESOLUTIONS DU CONSEIL DE SECURITE RELATIVES A LA MISSION DES NATIONS-UNIES POUR L'ASSISTANCE AU RWANDA (MINUAR) RENFORCEE, LA DECISION DE LA FRANCE D'INTERVENIR SANS TARDER DENOTE UN COURAGE ET UN HUMANISME EXCEPTIONNELS QUI MERITERENT NOTRE ADMIRATION.

LE GOUVERNEMENT ET LE PEUPLE RWANDAIS REITERENT LEURS SINCERES REMERCIEMENTS A VOUS-MEME, MONSIEUR LE PRESIDENT, AU GOUVERNEMENT FRANCAIS ET AU PEUPLE FRANCAIS TOUT ENTIER.

LE GOUVERNEMENT RWANDAIS ESTIME QUE LA MISSION DE PROTEGER LES POPULATIONS CIVILES EN DANGER EST LOUABLE ET NE DEVRAIT EN PRINCIPE SOUFFRIR D'AUCUNE OPPOSITION SAUF DE LA PART DE CEUX QUI SE REPROCHENT DE METTRE EN DANGER LA VIE DE LA POPULATION RWANDAISE. L'ACCUEIL SPONTANE RESERVE PAR LES HABITANTS DE NOS DIFFERENTES REGIONS AUX MILITAIRES FRANCAIS MONTRE A SUFFISANCE COMBIEN LE PEUPLE RWANDAIS EPRIS DE PAIX PLACE SA CONFIANCE EN LA FRANCE ET COMBIEN CETTE MISSION ETAIT TANT ATTENDUE.

NOTRE PEUPLE ESPERE QUE DANS CETTE MISSION LA FRANCE SERA EN MESURE D'ASSURER LA PROTECTION DES CIVILS EN DANGER SUR TOUT LE TERRITOIRE NATIONAL SANS DISCRIMINATION ET QUEL QUE SOIT L'ORIGINE DU DANGER. CELA POURRA SOULAGER LA MISERE DES MILLIONS DE RWANDAIS, QUI ERRENT SUR LES COLLINES SOUS MENACE CONSTANTE DES ARMES DU FRONT PATRIOTIQUE RWANDAIS ET DE SES SUPPORTERS, SANS TOITS, SANS VIVRES NI SOINS, VOUES A UNE MORT CERTAINE.

DEVANT UNE MULTITUDE DE PERSONNES QUI FUIENT LE FPR VERS L'OUEST DU PAYS, NOUS VOUS DEMANDONS D'AUTORISER "L'OPERATION TURQUOISE" A S'ETENDRE IMMEDIATEMENT SUR LES PREFECTURES DE RUHengeri, GISENYI ET L'OUEST DE GITARAMA ET KIGALI AFIN QUE CETTE REGION DEVIENNE AUSSI UNE "ZONE HUMANITAIRE SURE" SOUS LA PROTECTION FRANCAISE. DANS LE CADRE DE L'INTERVENTION HUMANITAIRE,

CONFIDENTIEL DIPLOMATIE

463

LA FRANCE AURA AINSI SAUVE PRES DE 4 MILLIONS D'HABITANTS
AUJOURD'HUI MENACES DE MASSACRE PAR LE FRONT PATRIOTIQUE RWANDAIS.

EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT,

LE GOUVERNEMENT ET LE PEUPLE RWANDAIS ONT BEAUCOUP APPRECIÉ LA FAÇON DONT LA FRANCE A, DEPUIS L'AGRESSION DU RWANDA PAR LE FPR EN OCTOBRE 1990, COMPRIS LES ENJEUX DE CETTE GUERRE. LA MANIÈRE DONT LA FRANCE A ACCOMPAGNÉ TOUT LE PROCESSUS DE NÉGOCIATION DE L'ACCORD DE PAIX D'ARUSHA, LES POSITIONS QUE VOUS-MÊME, MONSIEUR LE PRÉSIDENT, VOS MINISTRES ET CERTAINS DE VOS PROCHES COLLABORATEURS AVEZ RÉCEMMENT PRISES SUR LA SITUATION AU RWANDA LESQUELLES ONT ABOUTI À LA DÉCISION D'ENVOYER LA MISSION HUMANITAIRE DANS NOTRE PAYS, SONT DES TÉMOIGNAGES ÉLOQUENTS DE CETTE COMPRÉHENSION. NOUS VOUS PRIONS DE NE PAS VOUS LASSER CAR LE CHEMIN RESTE LONG POUR QUE LA PAIX REVIENTE ET REGNE AU RWANDA.

VOUS ÊTES SANS IGNORER QUE DEPUIS LA REPRISE DES HOSTILITÉS, LE GOUVERNEMENT RWANDAIS N'A CESSÉ DE MONTRER QU'IL ÉTAIT OUVERT AU DIALOGUE. MAIS LE FPR, FORT DE L'APPUI FINANCIER, MILITAIRE, DIPLOMATIQUE ET MÉDIATIQUE LUI FOURNI PAR SES SUPPORTERS, PARTICULIÈREMENT L'UGANDA, REFUSE TOUTE NÉGOCIATION POUVANT MENER À UN CÉSSEZ-LE-FEU.

NOUS SOMMES MÊME AU REGRET DE CONSTATER QUE LE RÉCENT ACCORD DE CÉSSEZ-LE-FEU SIGNÉ À TUNIS LORS DES ASSISES DE L'OUA EST RESTÉ LETTRE MORTÉ ET QUE LE FPR POURSUIT SES ACTES DE BARBARIE NON SEULEMENT EN TIRANT SUR LES POSITIONS DE L'ARMÉE RWANDAISE MAIS AUSSI EN MASSACRANT DE FAÇON SÉLECTIVE LES CIVILS INNOCENTS.

IL N'EST NUL DOUTE QUE LA RÉSOLUTION 918 DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS-UNIES, QUI A DÉCRETÉ UN EMBARGO GÉNÉRAL SUR LES ARMES À L'ENCONTRE DU RWANDA, AU MOMENT OÙ LE FPR S'APPROVISIONNE EN ARMEMENT PAR L'INTERMÉDIAIRE DE L'UGANDA ET N'EST PAS INQUIÈTE, A EU POUR EFFETS D'AFFAIBLIR LA FORCE DE RÉSISTANCE DE NOTRE ARMÉE ET DE PROVOQUER LA FUITE DE PLUS DE TROIS MILLIONS D'HABITANTS EFFRAYÉS PAR LES HORDES DU FPR, QUI SEMENT LA MORT ET LA DESOLATION ET CONTINUENT DE DÉTRUIRE SANS VERGOGNE LES INFRASTRUCTURES SOCIO-ÉCONOMIQUES RÉALISÉES APRÈS TANT D'EFFORTS DE LA POPULATION RWANDAISE AVEC LE CONCOURS DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE.

POURTANT, LA POPULATION SOLIDAIRE DE SON GOUVERNEMENT ET DE SES FORCES ARMÉES N'A JAMAIS DÉSESPÉRÉ DE VOIR ABOUTIR LE PROCESSUS DE PAIX. DANS LE CADRE DE LA DÉMOCRATISATION ENGAGÉE AVEC L'ADOPTION DE LA CONSTITUTION DU 10 JUIN 1991 ET DEVANT L'OBSTRUCTION DU FPR DE FAIRE PARTIE DES INSTITUTIONS DE TRANSITION À BASE ÉLARGIE ET DE REPRENDRE LES NÉGOCIATIONS, UNE ASSEMBLÉE NATIONALE REPRÉSENTATIVE DE TOUTS LES PARTIS POLITIQUES AGRÉÉS DANS LE PAYS (17 AU TOTAL) VIENT D'ÊTRE MISE EN PLACE EN ATTENDANT D'ACCUEILLIR LE FPR AUSSITÔT QU'IL AURA RENONCÉ À SA LOGIQUE DE GUERRE.

MAIS NOUS RESTONS PERSUADÉS QUE SANS LE CONCOURS DES PAYS AMIS COMME LE VÔTRE, LE PEUPLE RWANDAIS ET LES PAYS DE LA RÉGION DES GRANDS LACS RISQUENT DE SUBIR LES MÉFAITS DESTRUCTEURS DE L'EXPANSIONNISME AVEUGLE DU PRÉSIDENT OUGANDAIS, YOWERI MUSEVENI, VÉRITABLE PÈRE DU FPR.

EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

LE RWANDA A BESOIN DE LA PART DE LA FRANCE UN APPUI DE TROIS ORDRES:

IL S'AGIT, DANS L'IMMÉDIAT D'UNE INTERVENTION FRANÇAISE POUR AIDER À ARRÊTER LES MASSACRES ACTUELLEMENT PÉPETRÉS PAR LE FRONT PATRIOTIQUE RWANDAIS. POUR CE FAIRE, L'EXTENSION DE L'OPÉRATION TURQUOISE SUR RUHENERI, GISENYI, L'OUEST DE KIGALI ET GITARAMA S'AVÈRE NÉCESSAIRE POUR EMPECHER LE FPR DE POURSUIVRE SA MARCHÉ MEURTRIÈRE DANS LA RÉGION.

ENSUITE, UNE AIDE HUMANITAIRE POUR SECOURIR PLUS DE 4 MILLIONS DE RWANDAIS SINISTRÉS EST VIVEMENT SOLLICITÉE. UN AVIS INTERNATIONAL D'AIDE D'URGENCE SERA PROCHAINEMENT LANCÉ PAR LE GOUVERNEMENT RWANDAIS.

ENFIN, NOUS COMPTONS SUR VOTRE CREDIBILITÉ POUR CONTINUER À FAIRE COMPRENDRE AUX AUTRES PAYS, SURTOUT OCCIDENTAUX, LA MAUVAISE FOI DU FPR ET LA DÉTRESSE DANS LAQUELLE IL CONTINUE À PLONGER LE PEUPLE RWANDAIS. C'EST LORSQUE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE SE

CONFIDENTIEL DIPLOMATIE

TD_KIGALI_1994_00450.txt

Wed May 20 21:17:56 2020

3

LEVERA COMME UN SEUL HOMME POUR CONDAMNER LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME QUE CONTINUE DE COMMETTRE LE FPR QUE LA VOIE DU DIALOGUE, SEULE MANIERE DE PARVENIR A UNE PAIX DURABLE AU RWANDA, SERA POSSIBLE.

JE SAISIS AUSSI CETTE OCCASION POUR DEMANDER A VOTRE EXCELLENCE DE BIEN VOULOIR RECEVOIR A UNE DATE DE VOTRE CONVENANCE MON EMISSAIRE QUI POURRA VOUS DONNER DE PLUS AMPLES DETAILS SUR LA SITUATION QUI PREVAILT DANS MON PAYS ET SUR LA CONTRIBUTION QUE LE PEUPLE RWANDAIS ATTEND DE LA FRANCE POUR RESTAURER LA PAIX ET RECONSTRUIRE LE PAYS.

LE PEUPLE RWANDAIS PLACE SON ENTIERE CONFIANCE EN LA FRANCE ET RESTE CONVAINCU QU'IL PEUT COMPTER SUR CE PAYS AMI EN CES MOMENTS PARTICULIEREMENT DIFFICILES.

NOUS VOUS PRIONS D'AGREER, EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT, L'ASSURANCE DE NOTRE TRES HAUTE CONSIDERATION.

DOCTEUR SINDIKUBWABO THEODORE
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE''

FIN DE CITATION.

JE FERAI PARVENIR L'ORIGINAL DE CETTE LETTRE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE PAR UN COURRIER EMPRUNTANT NOS VOLS MILITAIRES../.

GERARD

CONFIDENTIEL DIPLOMATIE

462